

**RAPPORT RECTIFICATIF DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

**COMITE DEPARTEMENTAL DES DEUX-SEVRES DE LA  
LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER**

-----  
Association déclarée

Siège social :

40 Av. CHARLES DE GAULLE  
79000 NIORT



**ASSOCIATION « COMITE DEPARTEMENTAL DES DEUX-SEVRES DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER »**

**RAPPORT RECTIFICATIF DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'Assemblée Générale de l'Association « COMITE DEPARTEMENTAL DES DEUX-SEVRES DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER »,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons un rapport rectificatif au rapport sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023, émis le 25 mars 2024, dans lequel nous indiquons l'impossibilité de procéder au contrôle du rapport financier, celui-ci n'ayant pas été mis à notre disposition conformément aux dispositions de l'article 10 des statuts.

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association « Comité Départemental des Deux-Sèvres de la Ligue Nationale contre le Cancer » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre Association à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

**Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



## **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.



## Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

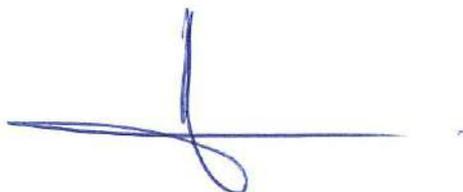
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Chauray, le 05 avril 2024

**LE COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SAS MALEVAUT-NAUD**



Florence VIOLLEAU



# ANNEXE

---



BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2023	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2022
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>22 922.09</b>	<b>(22 922.09)</b>		<b>672.03</b>
Terrains				
Constructions				
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	22 922.09	(22 922.09)		672.03
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>	<b>375.00</b>		<b>375.00</b>	<b>375.00</b>
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille	15.00		15.00	15.00
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	360.00		360.00	360.00
<b>ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I</b>	<b>23 297.09</b>	<b>(22 922.09)</b>	<b>375.00</b>	<b>1 047.03</b>
<b>STOCKS et EN-COURS</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES</b>				
<b>CRÉANCES</b>	<b>36 357.71</b>		<b>36 357.71</b>	<b>77 941.82</b>
Créances clients, usagers et comptes rattachés				50.00
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	36 357.71		36 357.71	77 891.82
Legs et donations en cours de réalisation				
<b>TRÉSORERIE</b>	<b>661 290.26</b>		<b>661 290.26</b>	<b>632 161.16</b>
Valeurs mobilières de placement	160 000.00		160 000.00	60 000.00
Disponibilités	501 290.26		501 290.26	572 161.16
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>1 237.33</b>		<b>1 237.33</b>	<b>1 938.09</b>
<b>ACTIF CIRCULANT - TOTAL II</b>	<b>698 885.30</b>		<b>698 885.30</b>	<b>712 041.07</b>
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>722 182.39</b>	<b>(22 922.09)</b>	<b>699 260.30</b>	<b>713 088.10</b>
<b>ENGAGEMENT REÇUS</b>				
<b>LEGS NET A REALISER</b>				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF	Exercice au 31/12/2023	Exercice au 31/12/2022
<b>Fonds propres sans droit reprise</b>		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
<b>Fonds propres avec droit reprise</b>		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
<b>Ecart de réévaluation</b>		
<b>Réserves</b>	<b>812 586.22</b>	<b>812 586.22</b>
Réserves statutaires ou contractuelles	458 401.34	458 401.34
Réserves pour projet de l'entité	354 184.88	354 184.88
Autres réserves		
<b>Report à nouveau</b>	<b>(157 480.06)</b>	
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	<b>(28 942.26)</b>	<b>(157 480.06)</b>
<b>Situation nette (sous total)</b>	<b>626 163.90</b>	<b>655 106.16</b>
<b>Fonds propres consommables</b>		
Fonds propres consommables		
Fonds associatifs résultat / contrôle de tiers financeurs		
<b>Subventions d'investissement</b>		
<b>Provisions réglementées</b>		
<b>FONDS PROPRES - TOTAL I</b>	<b>626 163.90</b>	<b>655 106.16</b>
<b>Fonds reportés liés aux legs ou donations</b>		
Fonds dédiés		
<b>FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II</b>		
<b>Provisions pour risques</b>		
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III</b>		
<b>EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
<b>AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES EN COURS</b>		
<b>DETTES</b>	<b>73 096.40</b>	<b>57 981.94</b>
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	62 063.10	45 357.50
Dettes des legs et donations		
Dettes sociales	8 355.05	8 172.49
Dettes fiscales	1 541.95	1 275.88
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 136.30	3 176.07
Legs et donations en cours de réalisation		
<b>Produits constatés d'avance</b>		
<b>EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV</b>	<b>73 096.40</b>	<b>57 981.94</b>
<b>Ecart de conversion passif (V)</b>		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>699 260.30</b>	<b>713 088.10</b>

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2023	31/12/2022	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	26 328.00	26 312.00	16.00	0.06 %
Ventes de biens et services	7 399.00	7 305.00	94.00	1.29 %
Ventes de biens	6 911.50	6 071.00	840.50	13.84 %
· dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	487.50	1 234.00	(746.50)	-60.49 %
· dont parrainages	487.50	842.00	(354.50)	-42.10 %
Concours publics et subventions d'exploitation	1 654.73	3 795.40	(2 140.67)	-56.40 %
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	401 716.49	399 407.54	2 308.95	0.58 %
Dons manuels	401 716.49	398 407.54	3 308.95	0.83 %
Mécénats		1 000.00	(1 000.00)	
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières reçues	201 979.87	23 428.35	178 551.52	
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges				
Utilisations des fonds dédiés		15 000.00	(15 000.00)	
Autres produits	2.22	41.72	(39.50)	-94.68 %
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>639 080.31</b>	<b>475 290.01</b>	<b>163 790.30</b>	<b>34.46 %</b>
Achats de marchandises	2 768.77	5 391.22	(2 622.45)	-48.64 %
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	184 335.19	152 030.01	32 305.18	21.25 %
Aides financières	376 810.66	381 120.93	(4 310.27)	-1.13 %
Impôts, taxes et versements assimilés	837.72	1 145.56	(307.84)	-26.87 %
Salaires et traitements	55 327.40	54 616.42	710.98	1.30 %
Charges sociales	14 987.36	15 195.67	(208.31)	-1.37 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	672.03	1 420.58	(748.55)	-52.69 %
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	30 562.41	24 614.40	5 948.01	24.16 %
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>666 301.54</b>	<b>635 534.79</b>	<b>30 766.75</b>	<b>4.84 %</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(27 221.23)</b>	<b>(160 244.78)</b>	<b>133 023.55</b>	<b>-83.01 %</b>
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis				
Autres intérêts et produits assimilés	4 950.72	3 371.72	1 579.00	46.83 %
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>4 950.72</b>	<b>3 371.72</b>	<b>1 579.00</b>	<b>46.83 %</b>
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme				
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>				
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>4 950.72</b>	<b>3 371.72</b>	<b>1 579.00</b>	<b>46.83 %</b>

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2023	31/12/2022	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT</b>	<b>(22 270.51)</b>	<b>(156 873.06)</b>	<b>134 602.55</b>	<b>-85.80 %</b>
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>				
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	5 712.75		5 712.75	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>5 712.75</b>		<b>5 712.75</b>	
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>(5 712.75)</b>		<b>(5 712.75)</b>	
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	959.00	607.00	352.00	57.99 %
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>644 031.03</b>	<b>478 661.73</b>	<b>165 369.30</b>	<b>34.55 %</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>672 973.29</b>	<b>636 141.79</b>	<b>36 831.50</b>	<b>5.79 %</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>(28 942.26)</b>	<b>(157 480.06)</b>	<b>128 537.80</b>	<b>-81.62 %</b>
Dons en nature Prestations en nature Bénévolat	49 456.21	4 306.47 46 012.37	(4 306.47) 3 443.84	7.48 %
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>49 456.21</b>	<b>50 318.84</b>	<b>(862.63)</b>	<b>-1.71 %</b>
Secours en nature Mises à disposition gratuite de biens Prestations en nature Personnel bénévole	49 456.21	4 306.47 46 012.37	(4 306.47) 3 443.84	7.48 %
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>49 456.21</b>	<b>50 318.84</b>	<b>(862.63)</b>	<b>-1.71 %</b>
NON AFFECTÉS				

# 1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

## 1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

### 1.1 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;

- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;
- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

## 1.2 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

### 1 Evolution de la part des dons « octobre rose ».

La part des dons collectés à l'occasion de la campagne « octobre rose » (prévention du cancer du sein) évolue de 21% en 2022 à 28% en 2023, grâce à une mobilisation croissante d'acteurs économiques et associatifs du département.

### 2 Legs et assurances vie.

8 dossiers de legs et assurances vie ont permis la collecte de 180 104 €, permettant de maintenir en 2023 un niveau élevé d'engagement sur la recherche régionale et nationale (345 334€).

### 3 Déficit de l'exercice.

Le déficit de l'exercice s'inscrit dans les engagements des AG précédentes, d'affecter à la recherche les excédents des exercices antérieurs ; il permet aussi de réduire les réserves, conformément aux préconisations nationales.

## 2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

### 2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

---

#### 2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

#### 2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2023 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

### 2.2 DÉROGATIONS

---

#### 2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

### 3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

#### 3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

##### 3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

##### 3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	22 922,09		-	22 922,09
Immobilisations financières	375,00	-	-	375,00
<b>Total</b>	<b>23 297,09</b>		-	<b>23 297,09</b>

##### 3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles		
Immobilisations corporelles		
Immobilisations financières		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### 3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	22 250,06	672,03	-	22 922,09
Immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>22 250,06</b>	<b>672,03</b>		<b>22 922,09</b>

### 3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

### 3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	15,00			15,00
Prêts				
Autres immobilisations financières	360,00			360,00
<b>Total</b>	<b>375,00</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>375,00</b>

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

### 3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2023

Pas de leasing ou crédit-bail en cours.

### 3.1.7 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

### 3.1.8 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
<b>Actif immobilisé</b> → Autres immobilisations financières			
<b>Actif circulant et charges d'avance</b> → Créances clients et comptes rattachés → Autres Créances → Créances reçues par legs ou donations → Charges constatées d'avance	36 357,71	36 357,71	
<b>Total</b>	<b>36 357,71</b>	<b>36 357,71</b>	

### 3.1.9 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice 01/01/2021	Dotations	Reprises	Fin exercice 31/12/2021
Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Stocks Créances Immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions Contrat de capitalisation Obligations Bons du trésor Autres valeurs mobilières	160 000	160 000			
<b>Total</b>	<b>160 000</b>	<b>160 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### 3.1.10 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2023	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	155 834,69	
Livrets et comptes épargne	344 197,21	4 950,72
Comptes à terme		
Caisse	612,40	
Intérêts courus	645,96	
<b>Total</b>	<b>501 290,26</b>	<b>4 950,72</b>

### 3.1.11 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
<b>Fournisseurs débiteurs</b>		
→ 4011 Fournisseurs publics débiteurs	1 402,55	1 762,55
→ 43720000 Mutuelles		15,86
<b>Créances clients et comptes rattachés</b>		
→ 4110 Clients public		50,00
<b>Créances par legs ou donation en cours de réalisation</b>		
<b>Autres créances</b>		
→ 45110100 Legs à recevoir BN	312,71	286,01
→ 45121100 Dons à recevoir du BN	26 390,47	75 827,40
→ 4518 Prel automatiques	2 357,00	
→ 46871000 Divers produits à recevoir	5 610,00	
→ 46880100 Autres produits à recevoir du BN	284,98	
<b>Total</b>	<b>36 357,71</b>	<b>77 941,82</b>

### 3.1.12 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
48600000 Charges constatées d'avance	1 237,33	1 938 ,09
<b>Total</b>	<b>1 237,33</b>	<b>1 938 ,09</b>

### 3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

#### 3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2023		Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2023	
	Montant		Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant		Montant	
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>										
→ Fonds statutaires										
→ Fonds de réserve générale										
→ Fonds de réserve missions sociales										
→ Legs et donations avec contrepartie										
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>										
<b>Ecart de réévaluation</b>										
<b>Réserves</b>	812 586,22								812 586,22	
<b>Report à nouveau</b>			-157 480,06	-157 480,06					-157 480,06	
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	-157 480,06		+157 480,06	+157 480,06				-28 942,26	-28 942,26	
<b>Subventions d'investissement</b>										
<b>Provisions réglementées</b>										
<b>Total</b>	<b>655 106,16</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>		<b>-28 942,26</b>	<b>626 163,90</b>	

### 3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
<b>Subventions d'exploitation :</b>		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
<b>Ressources liées à la Générosité du Public :</b>		0	0	0	0	0
→ Dons à détailler ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
<b>Sous-Total "Dons"</b>		0	0	0	0	0
→ Legs à détailler ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
<b>Sous-Total "Legs"</b>		0	0	0	0	0
<b>Contributions financières d'autres organismes</b>		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
<b>Total</b>		0	0	0	0	0

### 3.2.3 Provisions pour risques et charges

#### 3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
<b>Provisions pour risques</b>				0
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				0
<b>Provisions pour charges</b>				0
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite				0
→				0
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

#### 3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 64 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

### 3.2.4 Dettes

#### 3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit : → à 1 an au maximum à l'origine → à plus de 1 an à l'origine				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	62 063,10	62 063,10		
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	9 897,00	9 897,00		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	1 136,30	1 136,30		
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>73 096,40</b>	<b>73 096,40</b>	-	-

### 3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
<b>Dettes fiscales :</b>	<b>1 541,95</b>	<b>1 275,88</b>
→ Impôt sur les sociétés	1 247,44	679,88
→ Taxe sur les salaires		
→ Prélèvement à la source	294,51	596,00
→ Formation professionnelle et autres taxes		
→ Etat charges à payer		
<b>Dettes sociales :</b>	<b>8 355,05</b>	<b>8 172,49</b>
→ Urssaf/ Pôle emploi	6 955,09	5 415,92
→ Caisse de retraite et prévoyance	422,01	344,35
→ Mutuelles	324,52	
→ Dettes congés à payer	584,46	1 724,55
→ Provisions charges sociales sur congés à payer	68,97	687,67
<b>Total</b>	<b>9 897,00</b>	<b>9 448,37</b>

### 3.2.5 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
<b>Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :</b>	<b>62 063,10</b>	<b>45 357,50</b>
→ 4011 Fournisseurs public créditeurs	10 364,48	5 788,08
→ 4012C Fournisseurs intra gpe créditeurs	7 434,31	2 138,07
→ 4081 Fournisseurs FAR	18 298,10	10 867,01
→ 4082 Fournisseurs FAR GPE	25 966,21	26 564,34
<b>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Dettes des legs et donations :</b>	<b>1 136,30</b>	<b>1 286 ,41</b>
→ 4684 Charges à payer Recherche		
→ 4685 Charges à payer autres	1 136,30	1 286 41
→ 468631 Charges à payer Recherche		
<b>Autres dettes :</b>	<b>9 897,00</b>	<b>11 338,03</b>
→ Dettes sociales	8 355,05	8 172,49
→ Dettes fiscales	1 541,95	1 275,88
→ 45142100 Dons à reverser au BN		1 889,66
<b>Total</b>	<b>73 096,40</b>	<b>57 981,94</b>

### 3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

## 4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

### 4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

RESSOURCES au 31/12/2023	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>		
<b>1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>-641 886,58</b>	<b>-641 886,58</b>
1.1 Cotisations sans contrepartie	-26 328,00	-26 328,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-401 716,49	-401 716,49
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-213 842,09	-213 842,09
<b>2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>-489,72</b>	
2.1 Cotisations avec contrepartie		
2.2 Parrainage des entreprises	-487,50	
2.3 Contributions financières sans contrepartie		
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	-2,22	
<b>3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	<b>-1 654,73</b>	
<b>4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>		
<b>5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>-644 031,03</b>	<b>-641 886,58</b>

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>		
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>-49 456,21</b>	<b>-49 456,21</b>
Bénévolat	-49 456,21	-49 456,21
Prestations en nature		
Dons en nature		
<b>2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>		
<b>3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE</b>		
Prestations en nature		
Dons en nature		
<b>TOTAL</b>	<b>-49 456,21</b>	<b>-49 456,21</b>

EMPLOIS au 31/12/2023	TOTAL	Dont générosité du public
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>		
<b>1. MISSIONS SOCIALES</b>	<b>505 243,80</b>	<b>504 756,30</b>
1.1 Réalisées en France	505 243,80	504 756,30
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	159 909,80	159 422,30
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	345 334,00	345 334,00
1.2 Réalisées à l'étranger		
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme		
1.2.2 Versements à un organisme central ou autres organismes		
<b>2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>103 172,58</b>	<b>103 172,58</b>
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	103 172,58	103 172,58
2.2 Frais de recherche d'autres ressources		
<b>3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>64 556,91</b>	<b>62 899,96</b>
3.1 Frais d'information et de communication	14 308,12	14 308,12
3.2 Frais de fonctionnement	46 426,05	44 769,10
3.3 Autres charges	3 822,74	3 822,74
<b>4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>		
<b>5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES</b>		
<b>6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE</b>		
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>672 973,29</b>	<b>670 828,84</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>-28 942,26</b>	

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	Dont générosité du public
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>		
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>	<b>17 209,14</b>	<b>17 209,14</b>
Réalisées en France	17 209,14	17 209,14
Réalisées à l'étranger		
<b>2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>7 983,36</b>	<b>7 983,36</b>
<b>3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	<b>24 263,71</b>	<b>24 263,71</b>
<b>TOTAL</b>	<b>49 456,21</b>	<b>49 456,21</b>

## 4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

### 4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association. Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

#### 4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

#### 4.2.1.2 Dons manuels et dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

Le montant des dons étrangers s'élève à 0 €

#### 4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

#### 4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes		
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
768- 7718 Produits financiers	4 950,72	3 371,72
<b>Total</b>	<b>4 950,72</b>	<b>3 371,72</b>

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

### 4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

#### 4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

#### **4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie**

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

#### **4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public**

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2021
<b>Ventes de marchandises ou de prestations de services</b>		
→ 707 Vente de marchandises	6 841,50	5 791,00
→ 7071 Vente d'abonnement "Vivre"	70,00	280,00
→ 706 Prestations de service et parrainages	487,50	1 234,00
<b>Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :</b>		
→ Redevances d'actifs incorporels		
→ Loyers		
→ Plus ou moins-values de cessions de ces actifs		
<b>Total</b>	<b>7 399,00</b>	<b>7 305,00</b>

#### **4.2.3 Subventions et autres concours publics**

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
  - Les subventions d'exploitation ;
  - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
740 Subventions d'exploitation	1 654,73	3 795,40
<b>Total</b>	<b>1 654,73</b>	<b>3 795,40</b>

#### **4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations**

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		
Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

#### **4.2.5 Utilisation des fonds dédiés**

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### **4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION**

#### **4.3.1 Modalités de répartition des charges**

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance  
Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondants, selon une clé de répartition n°1.

Clé de répartition (clé N°1)	A800-A310 Action pour les malades	B800-B210 Information - Prévention	C300-4600 Frais de Formation	4100 Administration générale	4200 Communicati on	5400 Frais appel aux dons	5900 Coût de traitement des Dons	6600 Frais de manifestatio n
Comptes	27,00%	6,40%	1,05%	7,60%	14,60%	14,50%	15,70%	13,15%
631100 Taxe sur les Salaires	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
633300 Formation continue	226,18 €	53,61 €	8,80 €	63,67 €	122,31 €	121,47 €	131,52 €	110,16 €
641100 Salaires	14 592,82 €	3 459,04 €	567,50 €	4 107,61 €	7 890,93 €	7 836,89 €	8 485,46 €	7 107,24 €
641200 Congés payés	307,82 €	72,97 €	11,97 €	86,65 €	166,45 €	165,31 €	178,99 €	149,92 €
641400 Indemnités	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
641500 Indemnités	653,40 €	154,88 €	25,41 €	183,92 €	353,32 €	350,90 €	379,94 €	318,23 €
645100 URSSAF	2 938,87 €	696,62 €	114,29 €	827,24 €	1 589,17 €	1 578,28 €	1 708,90 €	1 431,34 €
645200 Mutuelles et Prévoyance	609,06 €	144,37 €	23,69 €	171,44 €	329,35 €	327,09 €	354,16 €	296,64 €
645300 Retraite	611,01 €	144,83 €	23,76 €	171,99 €	330,40 €	328,13 €	355,29 €	297,58 €
645400 Cotisation chômage (Pôle Emploi)	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
645800 Cotisation Organismes sociaux	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
645900 Charges sociales sur prov CP	167,05 €	39,60 €	6,50 €	47,02 €	90,33 €	89,71 €	97,14 €	81,36 €
647500 Médecine du Travail	54,69 €	12,96 €	2,13 €	15,39 €	29,57 €	29,37 €	31,80 €	26,64 €
648000 Autres charges de personnel	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
	17 629,60 €	6 279,75 €	1 978,76 €	8 669,19 €	9 774,31 €	10 610,62 €	10 267,13 €	9 460,70 €

La méthode d'affectation des couts indirects est définie selon la clé de répartition N°2 des surfaces en m2 utiles paramétrées dans l'outil Cegid, et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validée par le conseil d'administration en date du 5 décembre 2023.]

Clé de répartition M° (clé N°2)	A800 Action pour les malades	B800 Information - Prévention	C300 Formation	D800 Recherche	4100 Administratio n générale	4200 Communicatio n	5900 Frais appel aux dons	6600 Frais de manifestatio n
Comptes	23,65%	14,90%	0,20%	3,90%	29,25%	14,90%	9,40%	3,80%
606110 Eau	39,90	25,13	0,34	6,58	49,34	25,13	15,86	6,41
606120 Electricité	126,25	79,54	1,07	20,82	156,14	79,54	50,18	20,29
606300 Fournitures, Entretien	21,46	13,52	0,18	3,54	26,54	13,52	8,53	3,45
613200 Locations immobilières	1021,68	643,68	8,64	168,48	1263,60	643,68	406,08	164,16
614000 Charges locatives	56,76	35,76	0,48	9,36	70,20	35,76	22,56	9,12
615500 Entretien biens mobiliers	30,75	19,37	0,26	5,07	38,03	19,37	12,22	4,94
615600 Maintenance	1516,18	955,23	12,82	250,03	1875,19	955,23	602,63	243,61
616000 Primes assurance	103,67	65,31	0,88	17,09	128,21	65,31	41,20	16,66
687100 Amortissements	158,94	100,13	1,34	26,21	196,57	100,13	63,17	25,54
	3075,57	1937,67	26,01	507,18	3803,82	1937,67	1222,42	494,17

#### 4.3.2 Missions sociales

CHARGES PAR DESTINATION	Exercice N	Exercice N-1
<b>1. MISSIONS SOCIALES</b>	<b>505 243,80</b>	<b>472 302,20</b>
1.1 Réalisées en France	505 243,80	472 302,20
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	159 909,80	121 372,20
Actions en direction des malades, des proches et etbs de santé	135 316,67	92 180,30
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public	12 420,98	18 024,50
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics	1 814,84	2 672,73
Actions de société et politique de santé	1 173,96	913,84
Actions internationales réalisées par l'organisme		
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer	9 183,35	7 580,83
Actions de création-subvention-administration d'établissement		
Autres actions		
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	345 334,00	350 930,00
Actions en direction des malades, des proches et etbs de santé		930,00
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer	342 334,00	347 000,00

Programmes nationaux	204 366,33	211 000,00
Programmes régionaux et départementaux	83 000,00	86 000,00
Mission reversement legs		
Autres actions	3 000,00	3 000,00
Actions de société et politique de santé		

#### **4.3.3 Frais de recherche de fonds**

##### **4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public**

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

##### **4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources**

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

	<b>Exercice N</b>	<b>Exercice N-1</b>
<b>2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>103 172,58</b>	<b>89 893,00</b>
<i>Frais d'appel à la générosité du public</i>	103 172,58	89 893,00
Frais d'appel de dons	61 125,25	54 755,18
Frais d'appel des legs		
Frais de traitements des dons	26 099,72	21 597,61
Frais de traitements des legs		1,80
Frais de campagne pour des dons en nature		
Frais pour manifestations et ventes	15 947,61	13 538,41

#### 4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

	Exercice N	Exercice N-1
<b>3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>64 556,91</b>	<b>73 046,39</b>
<i>3.1 Frais d'information et de communication</i>	<i>14 308,12</i>	<i>13 170,74</i>
Frais d'information et de communication externe	14 284,08	13 170,74
Frais d'information et de communication interne	24,04	
<i>3.2 Frais de fonctionnement</i>	<i>46 426,05</i>	<i>58 320,55</i>
Frais de gestion	38 165,24	51 546,98
Formation administrative		
Impôts et taxes	63,67	133,00
Cotisation statutaire 10%	8 197,14	6 640,57
<i>3.3 Autres charges</i>	<i>3 822,74</i>	<i>1 555,10</i>
Charges financières	286,54	427,72
Dotations aux amortissements	223,45	1 127,38
Charges exceptionnelles	3 312,75	

Détail des frais de gestion :

Compte	Libellé	Analytique	N	N-1
60611000	EAU	4100	49,34	165,17
60612000	ELECTRICITE ET GAZ	4100	156,14	81,95
60630000	FOURNITURES D ENTRETIEN ET DE PE	4100	26,54	104,82
60640000	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	4100	1 533,04	1 587,54
60680000	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	4100	133,70	116,75
60710000	ABONNEMENTS	4100	215,95	385,95
61320000	LOCATIONS IMMOBILIERES	4100	1 263,60	1 968,00
61350000	LOCATIONS MOBILIERES	4100	2 174,02	4 185,31
61400000	CHARGES LOCATIVES ET COPROPRIETE	4100	70,20	109,33
61550000	ENTRETIEN SUR BIENS MOBILIERES	4100	38,03	
61560000	MAINTENANCE	4100	1 875,19	1 396,22
61600000	PRIMES D ASSURANCES	4100	128,21	169,13
61600100	PRIMES D ASSURANCES BN	4100	623,00	459,00
62140000	PERSONNEL DETACHE	4100	2 636,26	2 598,02
62260000	HONORAIRES	4100	16 351,90	20 226,24
62330000	FOIRES ET EXPOSITIONS	4100		-1,10
62370100	PUBLICATION BN	4100		55,00
62510000	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	4100	3 342,41	5 061,39
62510100	VOYAGES ET DEPLACEMENT BN	4100	47,00	
62570000	RECEPTIONS	4100	461,75	1 620,25
62610000	FRAIS POSTAUX. AFFRANCHISSEMENTS	4100	18,56	104,75
62620000	TELECOMMUNICATIONS	4100	2 423,05	809,12

Ligue Nationale Contre le Cancer – Annexe aux comptes annuels – Exercice clos au 31/12/2023

[22]

62630000	LIAISONS INFORMATIQUES OU SPECIA	4100	300,00	1 540,32
62780000	AUTRES FRAIS. COMMISSIONS SUR PR	4100	42,05	12,60
64110000	SALAIRES ET APPOINTEMENTS	4100	4 107,61	6 229,54
64120000	CONGES PAYES	4100	-2 193,53	479,72
64140000	INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	4100		55,73
64150000	INDEMNITE NON IMPOSABLE	4100	183,92	
64510000	URSSAF	4100	827,24	1 239,40
64520000	MUTUELLES ET PRVOYANCE	4100	171,44	195,85
64530000	RETRAITES	4100	171,99	274,58
64590000	CHARGES SOCIALES SUR PROVISIONS	4100	-1 190,38	274,11
64750000	MEDECINE DU TRAVAIL	4100	15,39	22,56
65820000	CHARGES DIVERSES DE GESTION COUR	4100	2,62	19,73
67200000	CHARGES SUR EXERCICES ANTERIEURS	4100	1 200,00	
69520000	IMPOTS SUR LES SOCIETES	4100	959,00	

#### **4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations**

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

#### **4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice**

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### **4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD**

#### **4.4.1 Principes généraux**

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

#### 4.4.2 Principes de valorisation

<b>Nature de la contribution</b>	<b>Méthode de valorisation</b>	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Bénévolat	SMIC x 1,5	49 456,22	46 012,37
<b>Total</b>		<b>49 456,22</b>	<b>46 012,37</b>

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

4.6

		MISSIONS SOCIALES : Réalisation en France						
Tableau de passage CROD   CR CHRG	31/12/2023	Actions en direction des malades, des proches et ebts de santé	Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public	Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels de Santé et autres publics	Actions de société et politique de santé	Actions internationales réalisées par l'organisme	Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer	Autres actions
		135 316,67	12 420,98	1 814,84	1 173,96	9 183,35		
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>666 301,54</b>	<b>135 316,67</b>	<b>12 420,98</b>	<b>1 814,84</b>	<b>1 173,96</b>		<b>9 183,35</b>	
Achats de marchandises	2 768,77		102,82					
Variation de stock								
Autres achats et charges externes	184 335,19	78 966,20	5 313,96	727,19	263,17		656,40	
Aides financières	376 810,66	31 476,66						
Impôts, taxes et versements assimilés	837,72	226,18	53,61	8,80				
Salaires et traitements	55 327,40	15 554,04	3 686,89	604,88				
Charges sociales	14 987,36	4 380,68	1 038,38	170,37				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	672,03	158,94	100,13				26,21	
Reports en fonds dédiés								
Autre charges d'exploitation	30 562,41	4 553,97	2 125,19	303,60	910,79		8 500,74	
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>								
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions								
Intérêts et charges assimilées								
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions de VMP								
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>5 712,75</b>							
Sur opérations de gestion	5 712,75							
Sur opérations en capital								
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions								
<b>AUTRES</b>	<b>959,00</b>							
Participation des salariés aux résultats								
Impôt sur les bénéfices	959,00							
<b>C.R</b>	<b>672 973,29</b>	<b>135 316,67</b>	<b>12 420,98</b>	<b>1 814,84</b>	<b>1 173,96</b>		<b>9 183,35</b>	
<b>C.E.R</b>								



**FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS**

Tableau de passage CROD   CR CHRG	31/12/2023	Frais d'appel de dons	Frais d'appel des legs	Frais de traitement des dons	Frais de traitement des legs	Frais de campagne pour des dons en nature	Achats pour manifestations et reventes	Activités de récupérations
	<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>666 301,54</b>	<b>61 125,25</b>		<b>26 099,72</b>			<b>14 747,61</b>
Achats de marchandises	2 768,77						2 280,00	
Variation de stock								
Autres achats et charges externes	184 335,19	50 098,10		8 544,99			2 648,49	
Aides financières	376 810,66							
Impôts, taxes et versements assimilés	837,72	121,47		131,52			110,16	
Salaires et traitements	55 327,40	8 353,10		9 044,39			7 575,40	
Charges sociales	14 987,36	2 352,58		2 547,29			2 133,56	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	672,03			63,17				
Report en fonds dédiés								
Autre charges d'exploitation	30 562,41	200,00		5 768,36				
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>								
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions								
Intérêts et charges assimilées								
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions de VMP								
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>5 712,75</b>						<b>1 200,00</b>	
Sur opérations de gestion	5 712,75						1 200,00	
Sur opérations en capital								
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions								
<b>AUTRES</b>	<b>959,00</b>							
Participation des salariés aux résultats								
Impôt sur les bénéfices	959,00							
<b>C.R</b>	<b>672 973,29</b>	<b>61 125,25</b>		<b>26 099,72</b>			<b>15 947,61</b>	
<b>C.E.R</b>								

FRAIS DE FONCTIONNEMENT										
Tableau de passage CROD   CR CHRG	31/12/2023	Frais d'information et de communication externe	Frais d'information et de communication interne	Frais de gestion	Formation administrative	Impôts et taxes	Cotisation statutaire 10%	Charges financières	Dotations aux amortissements	Charges exceptionnelles
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>666 301,54</b>	<b>14 284,08</b>	<b>24,04</b>	<b>36 006,24</b>		<b>63,67</b>	<b>8 197,14</b>	<b>286,54</b>	<b>223,45</b>	
Achats de marchandises	2 768,77	170,00		215,95						
Variation de stock										
Autres achats et charges externes	184 335,19	3 112,12	24,04	33 693,99				286,54		
Aides financières	376 810,66									
Impôts, taxes et versements assimilés	837,72	122,31				63,67				
Salaires et traitements	55 327,40	8 410,70		2 098,00						
Charges sociales	14 987,36	2 368,82		-4,32						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	672,03	100,13							223,45	
Report en fonds dédiés										
Autre charges d'exploitation	30 562,41			2,62			8 197,14			
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>										
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions										
Intérêts et charges assimilées										
Différences négatives de change										
Charges nettes sur cessions de VMP										
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>5 712,75</b>			<b>1 200,00</b>						<b>3 312,75</b>
Sur opérations de gestion	5 712,75			1 200,00						3 312,75
Sur opérations en capital										
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions										
<b>AUTRES</b>	<b>959,00</b>			<b>959,00</b>						
Participation des salariés aux résultats										
Impôt sur les bénéfices	959,00			959,00						
<b>C.R</b>	<b>672 973,29</b>	<b>14 284,08</b>	<b>24,04</b>	<b>38 165,24</b>		<b>63,67</b>	<b>8 197,14</b>	<b>286,54</b>	<b>223,45</b>	<b>3 312,75</b>
<b>C.F.R</b>										

Ligue Nationale Contre le Cancer – Annexe aux comptes annuels – Exercice clos au 31/12/2023 [28]

## 4.7 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

### 4.7.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2023
Contrôle légal des comptes Autres missions	
<b>Total</b>	<b>0</b>

### 4.7.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2023
<b>Produits exceptionnels</b>	
<b>Total</b>	<b>0</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>	
67200000 Charges sur exercice antérieur	5 712,75
<b>Total</b>	<b>5 712,75</b>

## 4.8 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

### 4.8.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

 079 - COMITÉ DES DEUX-SÈVRES	Décembre 2023	Décembre 2022
	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>		
<b>1. MISSIONS SOCIALES</b>	<b>504 756,30</b>	<b>471 024,20</b>
1.1 Réalisées en France	504 756,30	471 024,20
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>	159 422,30	120 094,20
Actions en direction des malades, des proches et étbs de santé	135 316,67	92 180,30
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public	11 933,48	16 746,50
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics	1 814,84	2 672,73
Actions de société et politique de santé	1 173,96	913,84
Actions internationales réalisées par l'organisme		
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer	9 183,35	7 580,83
Actions de création-subvention-administration d'établissement		
Autres actions		
<i>Versements à d'autres organismes agissant en France</i>	345 334,00	350 930,00
Actions en direction des malades, des proches et ebts de santé		930,00
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer	342 334,00	347 000,00
<i>Programmes nationaux</i>	259 334,00	261 000,00
<i>Programmes régionaux et départementaux</i>	83 000,00	86 000,00
Mission reversement legs		
Autres actions	3 000,00	3 000,00
Actions de société et politique de santé		
1.2 Réalisées à l'étranger		
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>		
<i>Versements à un organisme central ou d'autres organismes</i>		
<b>2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>103 172,58</b>	<b>89 886,60</b>
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	103 172,58	89 886,60
Frais d'appel de dons	61 125,25	54 748,78
Frais d'appel des legs		
Frais traitements des dons	26 099,72	21 597,61
Frais de traitements des legs		1,80
Frais de campagne pour des dons en nature		
Achats pour manifestations et ventes	15 947,61	13 538,41
Activités de récupérations		
2.2 Frais de recherche d'autres ressources		
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades		
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dép		

Frais de Recherche de Mécénat Formation		
Frais de Recherche de Mécénat recherche		
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades		
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép		
Concours ext-parrainage entp Formation		
Concours ext-parrainage entp Recherche		
Frais de recherche partenariat		
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics		
<b>3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>62 899,96</b>	<b>69 255,72</b>
3.1 Frais d'information et de communication	14 308,12	13 170,74
Frais d'information et de communication externe	14 284,08	13 170,74
Frais d'information et de communication interne	24,04	
3.2 Frais de fonctionnement	44 769,10	54 529,88
Frais de gestion	36 508,29	47 756,31
Formation administrative		
Impôts et taxes	63,67	133,00
Cotisation statutaire 10%	8 197,14	6 640,57
3.3 Autres charges	3 822,74	1 555,10
Charges financières	286,54	427,72
Dotations aux amortissements	223,45	1 127,38
Charges exceptionnelles	3 312,75	
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>670 828,84</b>	<b>630 166,52</b>
<b>4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>		<b>293,20</b>
<b>5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE</b>		
<b>EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>670 828,84</b>	<b>630 459,72</b>

<b>B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>	<b>TOTAL</b>	<b>TOTAL</b>
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>		
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>	<b>17 209,14</b>	<b>18 631,94</b>
Réalisées en France	17 209,14	18 631,94
Réalisées à l'étranger		
<b>2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>7 983,36</b>	<b>6 519,87</b>
<b>3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>	<b>24 263,71</b>	<b>25 167,03</b>
<b>TOTAL</b>	<b>49 456,21</b>	<b>50 318,84</b>

<b>FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>TOTAL</b>	<b>TOTAL</b>
Fonds dédiés liés a la générosité du public en début d'exercice		
=- Utilisation		
=+Report		
Fonds dédiés liés a la générosité du public en fin d'exercice		

RESSOURCES PAR ORIGINE CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
<b>1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>-641 886,58</b>	<b>-449 058,29</b>
1.1 Cotisations sans contrepartie	-26 328,00	-26 312,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-401 716,49	-399 407,54
Dons manuels non affectés	-401 326,49	-395 488,68
Dons manuels affectés	-390,00	-2 918,86
Legs, donations et assurances-vie non affectés		
Legs et autres libéralités affectés		
Mécénat		-1 000,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-213 842,09	-23 338,75
Manifestations	-6 841,50	-5 761,00
Ventes (dont abonnement à vivre)	-70,00	-280,00
Prestations et autres ventes		-66,00
Activités de récupération		
Charges et Produits exceptionnels		
Droits d'auteurs		-40,05
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)		-356,00
Autres produits affectés		
Produits financiers	-4 950,72	-3 371,72
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités	-201 979,87	-13 463,98
<b>2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>		
<b>3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS</b>		
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières		
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège		
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP		
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés		
<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>-641 886,58</b>	<b>-449 058,29</b>
<b>DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>	<b>-28 942,26</b>	<b>-181 401,43</b>
<b>TOTAL</b>	<b>-670 828,84</b>	<b>-630 459,72</b>

Ressources reportées liées a la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	646 803,96	827 078,01
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public	-28 942,26	-181 401,43
Investissements et désinvestissements nets liés a la GP	676,93	1 127,38
<b>Ressources reportées liées a la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)</b>	<b>618 538,63</b>	<b>646 803,96</b>

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>-49 456,21</b>	<b>-50 318,84</b>
<i>Bénévolat</i>	-49 456,21	-46 012,37
<i>Prestations en nature</i>		-4 306,47
<i>Dons en nature</i>		
<b>TOTAL</b>	<b>-49 456,21</b>	<b>-50 318,84</b>

#### 4.8.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'applique à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Acquisition	Nature de l'immobilisation	Montant brut	Subvt d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la GP	Dotation brute	Dotation à neutraliser
22/12/2021	1 PC + 1 monitor + 1	880,00				295,80	295,80
16/06/2020	Dell Optilex 5070	1 324,80				208,20	208,20
16/06/2020	"Ordinateur"	1 100,40				172,93	172,93
		<b>3 305,20</b>					<b>676,93</b>

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

#### 4.8.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

## 5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

### 5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

### 5.2 AUTRES INFORMATIONS

#### 5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
<b>Administrateurs élus</b> Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....	9			
<b>Bénévoles "administratifs"</b> Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	9	979	0,59	16 917,12
<b>Bénévoles de terrain</b> Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile... Information dans le domaine de l'éducation à la santé, du dépistage, conférences, réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises...	18	1608	0,98	27 786,24
<b>Total</b>		<b>2 587,00</b>	<b>1,57</b>	<b>44 703,36</b>

#### 5-2-2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié	2	3 336,68	1,83
Personnel mis à disposition			
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>3 336,68</b>	<b>1,83</b>

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

### **5.2.2 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice**

<b>Rubriques</b>	<b>Nature</b>	<b>Montant</b>
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	5 235,53
6257 – Réceptions	Restauration	246,60
	<b>Total</b>	<b>5 482,13</b>

Notes de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, réglées directement par le comité.

### **5.2.3 Certification du nombre d'adhérents**

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 3 291 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.